

Communiqué phytosanitaire

n° 26 du 24 juillet 2024

SOMMAIRE

Arboriculture

- Feu bactérien
- *Drosophila suzukii*
- *Pseudococcus comstocki*
- Retrait de la clofentézine

Viticulture

- Météo et phénologie
- Mildiou et oïdium
- Mesures prophylactiques
- Estimation de la récolte potentielle au 15 juillet 2024

ARBORICULTURE

FEU BACTÉRIEN

Du feu bactérien a été diagnostiqué sur la commune de Chamoson. **Tous les producteurs valaisans** doivent être vigilants et contrôler régulièrement leurs parcelles de fruits à pépins.

Tout soupçon ou constat de feu bactérien doit être signalé à l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères. L'annonce peut être faite directement sur l'application [ArcGis Survey 123](#) ou [via notre site internet](#).

DROSOPHILA SUZUKII

Bien que les captures n'ont que très peu augmenté cette semaine (98 individus par piège), la pression de ce ravageur est très forte actuellement dans les vergers. Un lot d'abricots a révélé 100% des fruits attaqués.

Les mesures d'hygiène restent la meilleure solution afin de diminuer la pression de ce ravageur. Même si vous êtes en fin de récolte, ne laissez pas de fruits sur les arbres ou au sol. Pensez à vos voisins ! Voir les communiqués [n° 19](#) et [n° 20](#) pour les détails.



PSEUDOCOCCUS COMSTOCKI

Le pic des nymphes du premier stade de la deuxième génération a été atteint en début de semaine, selon le modèle. Vous pouvez encore appliquer le Movento SC (spirotétramate) à la dose de 1,44 l/ha, cette semaine dans vos parcelles avec forte présence de ce ravageur, en respectant les consignes d'application de la firme et les délais d'attente avant récolte. Faire attention à la dérive dans les parcelles voisines, parfois en cours de récolte, et respecter les bonnes pratiques agricoles lors des traitements !

RETRAIT DE LA CLOFENTÉZINE

L'acaricide Apollo SC (clofentézine) sera retiré de la vente dès le 01.01.2025 avec un délai d'utilisation au 01.07.2025.



VITICULTURE

MÉTÉO ET PHÉNOLOGIE

Le cumul des précipitations de ce week-end est resté inférieur aux prédictions avec en moyenne 3-6 mm de pluie tombés. Depuis la mi-juillet, les températures moyennes journalières sont en hausse mais sont restées légèrement en-dessous des moyennes saisonnières.

Un temps anticyclonique durable et stable s'est installé en début de semaine et se prolonge les jours à venir.

Le stade BBCH 77 « fermeture de la grappe » est atteint dans la majeure partie des secteurs. Le Divico à Leytron a débuté la véraison. Un retard moyen d'environ 6 jours sur la moyenne décennale peut être retenu à ce stade. La véraison s'étalera probablement entre le 5 et 11 août 2024, selon l'époque de maturité des cépages.

MILDIU ET OÏDIUM

Mildiou

L'absence de précipitations (gouttes d'eau) empêche les nouvelles infections. Si le mildiou a connu un développement sans relâche depuis le début de la saison, les conditions plus sèches annoncées freinent sa dynamique. **Il est toutefois trop tôt pour arrêter les traitements.** Une forte sortie de tâches d'huile de mildiou sur le haut du feuillage et les entrejets est observée depuis la fin de la semaine passée. Ces nouveaux symptômes résultent des épisodes infectieux du 11-16 juillet dernier. Au vu de l'avancement phénologique au moment des pluies, les sorties sur grappe devraient être plus limitées.

- Les nombreux symptômes présents sur feuille, nécessitent de continuer à anticiper les pluies en intervenant de façon préventive ;
- Limiter l'inoculum en enlevant les jeunes feuilles par écimage ;
- Maintenir une protection du feuillage et des grappes **jusqu'à la véraison** en anticipant les pluies à venir. Il est recommandé d'employer 200 à 300 g/ha de cuivre métal.



Tâches de mildiou fraîches sur les nouvelles feuilles

Oïdium

Cette seconde partie de saison semble être favorable à l'oïdium et la maladie continue à progresser dans les secteurs avec des symptômes déjà présents.

Actuellement, la stratégie est à adapter en fonction de la présence ou de l'absence de symptômes à la parcelle. Les nouvelles infections sont rares à ce stade mais la maladie peut progresser jusqu'à la véraison à partir de foyers présents.

En cas de symptômes sur grappe : Une fois la fermeture de la grappe atteinte, privilégier une application de soufre mouillable (4.8-6.4 kg/ha) en face par face. Une combinaison avec du bicarbonate de potassium est intéressante. Resserrez l'intervalle du prochain traitement pour gagner en efficacité.

En cas d'absence de symptômes : Si les travaux de la feuille sont à jour et que la qualité d'application des produits phytosanitaires est optimale, une diminution de la quantité de soufre mouillable à 3-4 kg/ha est envisageable. Il est conseillé de garder un intervalle de traitement de 10-14 jours en fonction du produit utilisé.

Si l'effeuillage est effectué pour la première fois actuellement, attention à ne pas défeuiller complètement la zone des grappes et de garder quelques feuilles pour éviter les « coups de soleil sur les baies » (échaudage). L'ensoleillement important prévu cette fin de semaine augmente le risque de brûlures et de phytotoxicité en général.



MESURES PROPHYLACTIQUES

Botrytis

Des premiers foyers isolés sur des cépages avec des grappes compactes (Arvine, Gamay) ont été observés. Des baies au cœur de la grappe brunissent et se recouvrent d'un duvet grisâtre. Les conditions sèches et chaudes de cette semaine seront défavorables à son développement.

Une partie de la pourriture grise est issue des infections florales restées latentes jusqu'à la véraison. La majeure partie des infections provient de contaminations directes des baies à travers la pellicule ou par des blessures. Le développement de la pourriture grise dépend fortement des conditions météorologiques après la véraison. Le cépage et les pratiques culturales influencent également son développement.

A l'approche de la véraison, toutes les mesures prophylactiques qui visent à éviter l'installation d'un microclimat humide dans la zone des grappes et l'endommagement des baies sont à mettre en place.

- Effeuillez la zone des grappes ;
- Evitez l'entassement des grappes ;
- Maintenez un enherbement tapissant et éliminez les adventices à proximité des raisins ;
- Lutte contre l'oïdium ;
- Dès la véraison : évitez les blessures mécaniques et protégez si possible les grappes des dégâts dus aux guêpes/oiseaux.



Baie atteinte de pourriture grise au cœur de la grappe, Gamay

Appliquer un fongicide spécifique sans installer des mesures prophylactiques n'est pas efficace. L'usage d'un fongicide spécifique complète l'effet des mesures culturales, dans les situations les plus sensibles. L'application d'un anti-botrytis après la fermeture de la grappe augmente le risque de résidus dans les vins. Pour plus d'informations, voir [Communiqué n°25](#).

Drosophila suzukii

Les mesures de lutte indirectes contre la pourriture grise sont également efficaces contre la drosophile suzukii. Il est de plus important d'effectuer la régulation de la récolte avant la véraison.

ESTIMATION DE LA RÉCOLTE POTENTIELLE AU 15 JUILLET 2024

L'estimation de la récolte potentielle sur l'ensemble du vignoble a été réalisée par l'Office de la vigne et du vin, conformément à l'Ordonnance cantonale du 17 mars 2004 sur la vigne et le vin (art. 74). Elle permet de donner à l'ensemble de la production et de l'encavage, les consignes de dégrappage en vue de respecter les limites quantitatives de production 2024 fixées par l'Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais et publiées dans le bulletin officiel du 28 juin 2024. Cette estimation a été effectuée entre le 1^{er} et le 12 juillet 2024 sur 389 parcelles représentatives du vignoble valaisan.

Les conseils pratiques de dégrappage et les résultats de l'estimation de la récolte sont consultables sur le document annexe au communiqué phytosanitaire et sur notre site internet : [Microsoft Word - 20240715 RES Estimation 2024 \(vs.ch\)](#).

Pour rappel, le contrôle de la vigne repose en premier lieu sur le système de l'autocontrôle et relève de la responsabilité de l'exploitant.

Service cantonal de l'agriculture

